



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Disparition des annuaires papier

Question écrite n° 12965

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé du numérique, sur la disparition des annuaires papier. Depuis 2020, l'annuaire des particuliers « Pages Blanches » et des professionnels « Pages Jaunes » n'est plus diffusé au format papier, au profit des recherches numériques. Si cette évolution accompagne le changement de pratiques des utilisateurs dans leurs différentes recherches, il apparaît néanmoins qu'une partie de la population, souvent inapte à faire usage des outils numériques, n'aura plus accès à ce service d'information essentiel. Lancé en 2018, le plan national pour un numérique inclusif visait à assurer l'égalité des citoyens et des territoires tout en assurant une stratégie économique vertueuse. Il visait également à financer la montée en compétence numérique *via* la mise à disposition de passes numériques auprès des publics prioritaires. Aussi, il souhaite savoir quel est le bilan de ce plan national et quelles sont les nouvelles mesures envisagées par le Gouvernement pour réduire la fracture numérique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12965

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2023](#), page 10135

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)